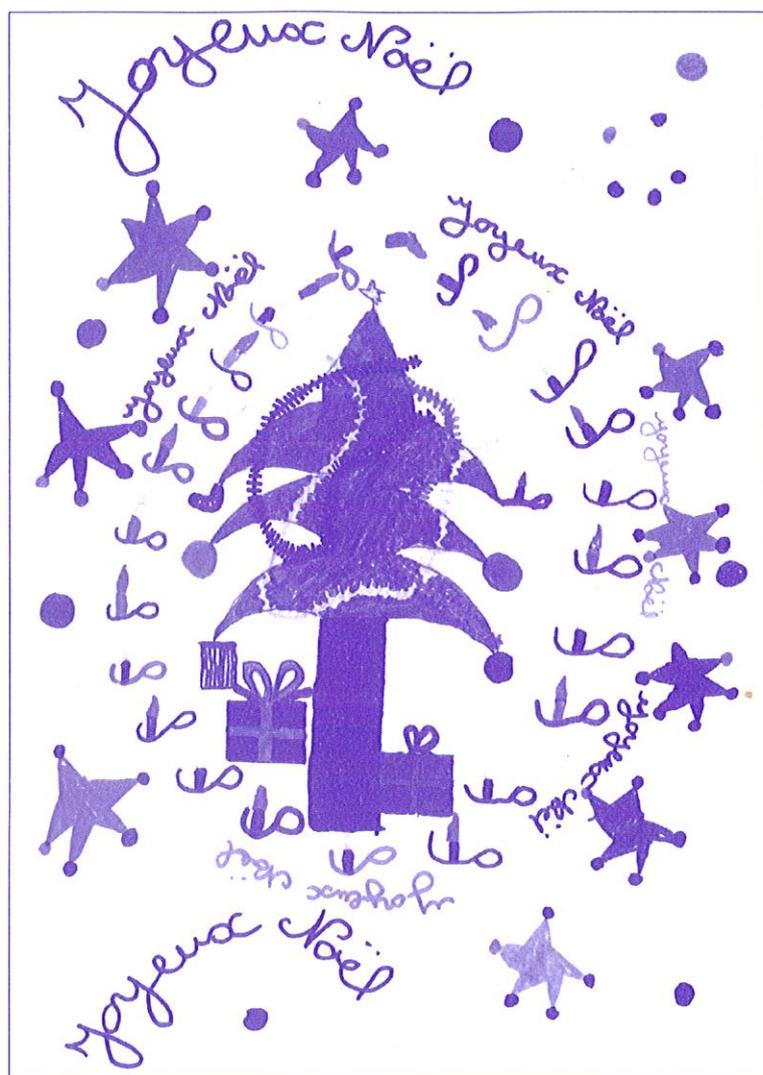


Pollionnay



Bulletin d'Informations municipales et communales

DECEMBRE 1993 - N° 44



BONNE ANNÉE 1994 !

Sommaire

Le Mot du Maire	3
La lettre du préfet	4
Les délibérations du Conseil municipal	5
Commission école	6
Historique de Pollionnay	6
Recensement militaire	7
Commission environnement	8
Etat civil	8
Foire de Pollionnay	8
Calendrier des fêtes 1994	9
Renseignements utiles	10
Associations et sociétés	12
Sapeurs pompiers	13
A.S.C.P. football	13
Association des familles	14
Médiathèque	14
Maison de la Rencontre	14
Sauvegarde des coteaux du Lyonnais	16
Correspondant de presse	17
Amnesty International	18

Le Directeur Gérant : Monsieur Raymond DUCLOS, Maire

Responsable informations : Jean BLIEM, Adjoint

Responsable commercial : Roger DEROUX, Adjoint

Dépôt légal : décembre 1993

**Les membres du Conseil municipal sont très heureux
de souhaiter aux habitants de Pollionnay
une bonne et heureuse année 1994.**

Note de la rédaction :

*Les articles des associations sont rédigés sous la seule responsabilité de
leurs auteurs et n'engagent que leurs signataires.*

Imprimerie Jacques Poix Communications - 69126 BRINDAS

LE MOT DU MAIRE

Chers amis de Pollionnay,

Qu'il me soit permis en mon nom et au nom de mon Conseil municipal, adjoints, conseillère, conseillers, de vous présenter nos plus sincères vœux de bonheur et de prospérité pour vous, votre famille, vos affaires et pour tout ce qui vous est cher, ainsi que pour toutes les associations et sociétés dont vous vous occupez bénévolement avec dévouement, compétence et efficacité.

Il est vrai qu'il règne dans notre pays, une certaine morosité. Beaucoup d'entre nous craignent que les lendemains ne deviennent encore plus difficiles.

Il est vrai que les perspectives ne sont pas très optimistes, malgré certains discours politiques destinés à nous redonner l'espoir. Mais n'oublions pas que presque tous les futurologues, nos maîtres à penser et nos éditorialistes ont commis d'importantes erreurs d'estimation et de jugement et ce dans tous les domaines. Il n'est que de relire revues et ouvrages des précédentes années pour s'en apercevoir. Nous mettrons à part la science et la technologie qui progressent sans cesse, mais pas toujours (médecine exceptée), pour le bien de l'humanité.

Aussi, ne perdons pas courage et conservons un espoir de voir s'arranger nombre d'affaires, afin que l'être humain retrouve sa vraie place sur notre planète.

Pour notre commune, nous continuerons nos efforts pour la développer, la rendre plus conviviale, plus agréable à vivre et lui redonner, en plus de l'agriculture, une économie prospère. Conservons un moral de vainqueur.

Nous poursuivons nos investissements :

- assainissement : le grand collecteur atteindra « Les Presles » en 1994, puis viendront les antennes pour les hameaux « Vivarais » et « Poizatière ».
- la rénovation (mise en conformité et accessibilité) de la mairie sera terminée aux environs de fin mars.

Et le dossier pour la construction du groupe scolaire est en cours d'élaboration. La réalisation de ce groupe devenant notre objectif principal.

En fin, je formule des souhaits que j'aimerai, comme vous tous, voir se réaliser rapidement :

- le recul de l'égoïsme et de l'individualisme,
- le renouveau du sens civique,
- la tolérance envers autrui.
- le respect des valeurs morales,
- le respect du bien public et du bien privé,
- la régression de l'assistanat, ne pas toujours compter sur la collectivité.

A vous tous, Chers Administrés heureuse année 1994.

Le Maire,
Raymond DUCLOS

LA LETTRE DU PREFET

FRANCE 2015 et Noël

Le calendrier mêle deux moments qui retiennent notre attention et qui nous inspirent deux leçons d'actualité : le courage et l'espérance.

■ Le débat que le gouvernement propose à tous les français sur l'aménagement du territoire, et auquel participe un très grand nombre de citoyens de Rhône-Alpes, nous invite à porter **un autre regard** sur notre société.

Certes le pente naturelle qui apparaît dans les discussions révèle de fortes aspirations à un mieux être, un appétit de mieux vivre, un besoin d'équilibre dans un progrès mieux maîtrisé. Cette exigence suscite souvent une réaction de peur devant les conséquences malsaines du chômage, de l'exclusion, de la pollution, puis une tentation de repli sur soi, sur son clocher municipal, départemental ou régional. Il serait dangereux de réduire la vision de notre pays à la mesure de nos égocentrismes. En effet, il s'agit bien de forger des ambitions pour la France de 2015, donc de procéder à un triple dépassement civique :

- de l'individualisme à la responsabilité, en prenant conscience du coût à payer pour le progrès désiré,
- de l'ambition locale au projet national, qui repose sur la cohésion solidaire dans une perspective d'aménagement du territoire et de construction européenne,
- du présent conjoncturel à l'avenir à long terme, ce qui exige des réformes de fond et de comportement.

Ensemble nous sommes donc invités à voir plus grand, plus haut et plus loin.

■ La période de Noël ne doit pas néanmoins nous faire confondre l'aspiration au progrès avec la vision idéale du « Père Noël ».

Mais la responsabilité réaliste et lucide est tout à fait compatible avec la confiance et l'espoir, qui caractérisent la nuit de Noël pour tous les hommes de tous les temps et de tous les pays. C'est Noël qui nous commande d'ouvrir les mains et les cœurs aux plus déshérités et de tourner nos esprits vers l'avenir.

C'est bien le message que nous pouvons reprendre, puisqu'il nous a été confié par des étudiants intervenant dans le débat de l'Etat, à Grenoble, le 15 octobre. Avec ces jeunes, nous voulons « comprendre » pour agir, « participer » pour être citoyen, et surtout « préserver la place essentielle de l'homme ».

Que Noël 1993 chasse nos inquiétudes et nous encourage à nous élever sur les hauteurs de l'espérance pour retrouver l'homme et le sacré, c'est-à-dire ce qui est plus grand que nous.

Paul Bernard
Préfet du Rhône

LES ECHOS DU CONSEIL MUNICIPAL

LES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 13 septembre 1993

● Pour répondre aux besoins de parking sur le territoire de la commune, un constructeur ne pouvant offrir des parkings correspondants aux logements réalisés, devra une participation financière de 59 000 F par place (révisable annuellement).

● Une requête auprès de tribunal administratif est déposée par M. et M^{me} Juge-Bonillo, pour irrégularités administratives supposées.

● La 12^{ème} tranche d'assainissement comprendra la fin de la pose du grand collecteur - jusqu'au Presles - pour un coût de 1 450 000 F HT, y compris le raccordement de la blanchisserie Moretton.

Les communes de Sainte Consorce et Grézieu-la-Varenne ont demandé à pouvoir utiliser notre collecteur pour l'assainissement de certaines constructions de leur territoire.

● Tous les intervenants du CATE (Contrat d'Aménagement du Temps de l'Enfant) seront rémunérés selon une convention de vacation. Les études surveillées et l'initiation à l'anglais à l'école publique sont reconduites pour 1993/1994.

● Pour l'aménagement d'une ligne à moyenne tension sur les terrains d'un exploitant agricole, la commune accepte une participation exceptionnelle de 960 F. par an pendant 15 ans.

● Des réunions sont prévues, à la SDEI, pour étudier et préciser les raisons d'une très forte majoration des factures d'eau.

Séance du 11 octobre 1993

● La demande de subvention pour la 12^{ème} tranche d'assainissement sera présentée au Conseil général.

● Pour préparer le projet de construction d'un groupe scolaire, la commission mixte bâtiment-finances conduira une étude prévisionnelle.

● Un projet de déviation d'un chemin rural « Le Ratier », après avis favorable du commissaire enquêteur, est adopté.

● Les prix de repas du restaurant scolaire sont portés à : 24,80 F pour un adulte,

16,75 F pour un enfant de l'école primaire,
14,85 F pour un enfant de l'école maternelle.

● La participation annuelle de la commune au réseau d'aides spécialisées pour élèves en difficulté est de 614,00 F.

● La « Semaine de l'Environnement » sera reconduite en 1994, avec une journée de nettoyage de sites souillés.

● Des sanitaires seront installés à l'école maternelle, pendant les travaux d'aménagement de la mairie.

Séance du 15 novembre 1993

● M. le Maire est autorisé à établir un arrêté de pénétration sur le terrain retenu pour la construction du futur groupe scolaire, et à effectuer un appel de candidature auprès d'architectes afin de réaliser l'avant projet sommaire nécessaire à la constitution du dossier d'expropriation.

● Une parcelle d'environ 1 500 m² sera achetée à l'association paroissiale.

● Le SIVOM prendra en charge l'entretien des ouvrages d'aménagement hydraulique et de lutte contre le ruissellement ; demande est faite au SIVOM d'intervenir auprès de la préfecture pour déclarer la commune sinistrée.

M. le Maire fait part de la très forte augmentation du coût des ordures ménagères et de la déchetterie. Répartition et mode de calcul de la redevance seront mis au point par la commission compétente.



CARROSSERIE

VENTE NEUF ET OCCASION

GARAGE CHAPOLARD

Agent PEUGEOT

6, Route des Pierres-Blanches
69290 GREZIEU LA VARENNE

78 57 02 09

REFLETS DE LA VIE LOCALE

COMMISSION ECOLE

● Point sur le « CATE » (Contrat d'Aménagement du Temps de l'Enfant)

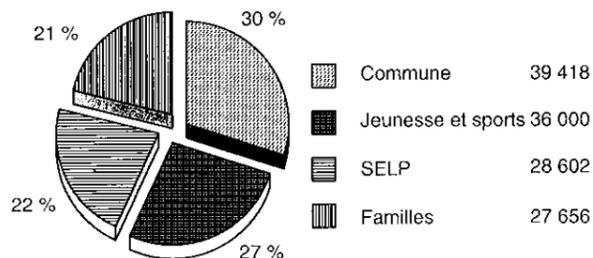
Le CATE organise la journée scolaire et périscolaire de l'élève, qui peut choisir entre les diverses activités proposées :

- Accueil et garderie gratuite dès 7 h 30 le matin.
- Classe de 8 h 30 à 12 h.
- Restaurant scolaire de 12 h à 13 h 30.
- Activités sportives ou culturelles, ou étude jusqu'à 17 h 30.

Les élèves de CM2 suivent deux périodes de 45 minutes par semaine d'initiation à l'anglais.

Bilan financier 1992-1993

Rémunération des intervenants classes extérieures, sorties, investissement : budget de 131 676 F. supporté par :



● Restaurant scolaire

Le restaurant scolaire a servi 7 061 repas durant l'année scolaire 1992-1993, pour un prix de revient moyen de 22,88 F par repas. Un déficit de fonctionnement de 33,62 % reste à la charge de la commune.

Le fonctionnement du restaurant scolaire, malgré le déplacement d'une classe maternelle en salle des associations, ne rencontre pas de difficulté à ce jour.

Notons que les frais scolaires en 1992-1993 (96 inscrits) supportés par la commune s'élèvent à 2 868 F pour un élève de classe primaire et 5 836 F pour un élève de classe maternelle.

L'effort de la commune, pour la promotion de son école publique, se poursuit. Une commission école, élargie, composée d'élus, d'enseignants et de parents d'élèves, s'intéresse très activement au projet de construction.

● Le futur groupe scolaire

102 élèves sont inscrits à la rentrée de septembre 1993. Des équipes de la commission école ont visité

des groupes scolaires de communes voisines, dont l'importance, ou l'originalité architecturale correspond à nos souhaits ; ce sont les écoles de Sainte-Consoise, Dracé, Saint-Laurent-d'Agnay, Lissieux, Saint-Symphorien-sur-Coise. Une synthèse des visites est en train d'être rédigée, et servira de support au projet pédagogique, élaboré par les enseignants de l'école de Pollionnay. Les remarques ainsi formulées, devront être prises en compte pour l'élaboration de l'avant projet sommaire (A.P.S.) par l'architecte qui sera retenu. Le dossier de justification du projet a été envoyé à M^{me} l'Inspectrice de l'Éducation nationale. Un appel de candidatures d'architectes va être lancé, qui conduira au choix d'un homme de l'art, dont la tâche consistera à mettre au point un A.P.S. indispensable à la mise en route de la procédure d'expropriation conduisant à l'acquisition du terrain, et à la demande d'aides financières.

Soyez tous persuadés que votre Conseil municipal saura mener à bien la préparation, la mise en route et l'achèvement du groupe scolaire de Pollionnay, dans les meilleures conditions, et nous l'espérons, dans les meilleurs délais.

J. BLIEM

HISTORIQUE DE L'ÉCOLE DE POLLIONNAY

Avant la révolution : l'école (pour les garçons) est de la responsabilité du curé de la paroisse.

1^{ère} trace de création d'école publique à Pollionnay : 21 février 1801 (29 pluviôse an IX). Locaux : peut-être l'Hôtel Pocachard (en face de l'école primaire actuelle).

Loi de 1833 : la commune est tenue d'entretenir au moins une école publique (garçons).

1853 : le Conseil municipal décide la création d'une maison commune et d'école (notre mairie école actuelle) mais l'instituteur refuse d'y enseigner !

1881 : loi Jules Ferry : l'enseignement primaire est totalement pris en charge par la Municipalité.

Env. 1841 : création d'une école de filles privée par les sœurs St Joseph (actuelle maison de retraite).

REFLETS DE LA VIE LOCALE

1867 : l'école privée de filles devient publique. L'institutrice reste une religieuse.

1881 : le préfet demande la création d'une école de filles ; refus du Conseil municipal.

1907 : décret préfectoral ; à défaut de construction par la commune d'une école de filles, c'est le presbytère qui servira d'école de filles.

1909 : installation des filles dans leur école enfin construite (actuelle école primaire), le curé retrouve son presbytère. Fin de 28 ans de guerre d'usure entre la Municipalité et la préfecture.

1946 : agrandissement du logement au dessus de l'école de filles.

1953 : mixité : les classes de CP, CE1 et CE2 dans l'ex-école de filles et les classes de cours moyens et cours fin d'étude dans la mairie école.

1954 : construction d'un préau fermé pour les fêtes scolaires.

1964 : les religieuses quittent Pollionnay ; création d'une cantine scolaire dans un local paroissial.

1967 : création d'une garderie (qui deviendra classe enfantine l'année suivante) dans la mairie. Le préau

fermé est transformé pour partie en salle de classe.

1988 : le restaurant scolaire s'installe dans les locaux neufs, sous la salle des fêtes nouvellement construite.

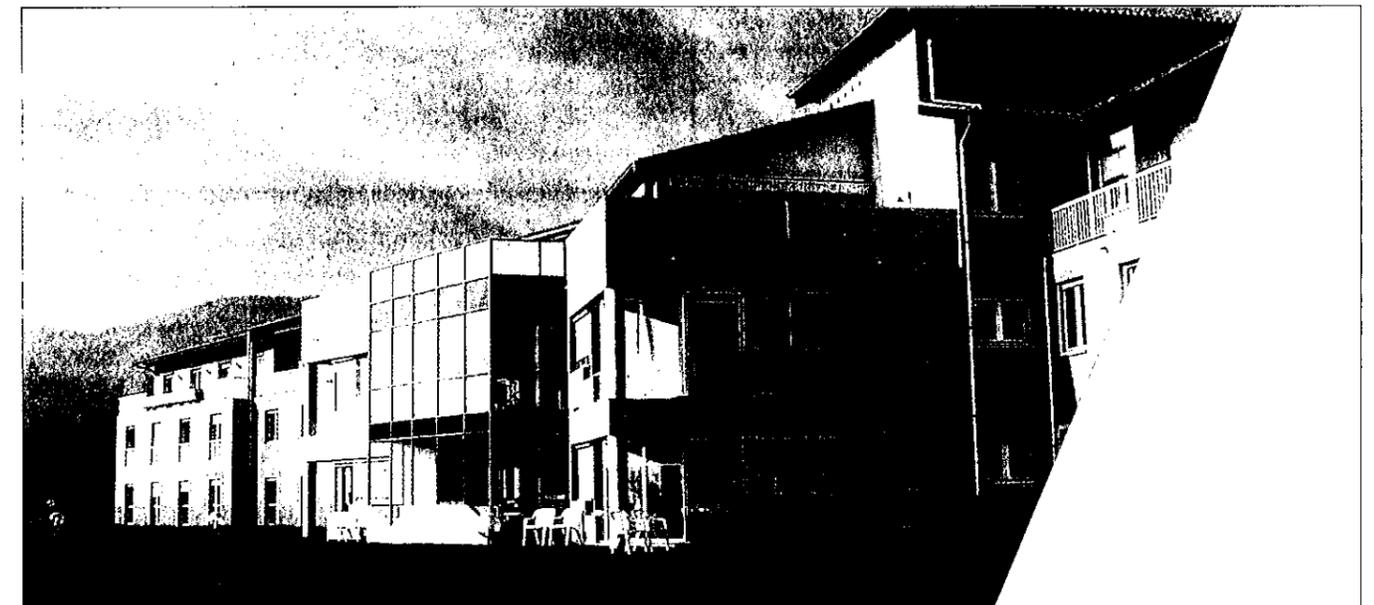
1993 : ouverture d'une quatrième classe ; le préau fermé est maintenant entièrement transformé en salle de cours.

Sources : principalement la plaquette « L'école à Pollionnay Maison de la Rencontre - septembre 1988 »

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens nés entre le 1^{er} octobre et le 31 décembre 1976, doivent se faire recenser à la mairie **avant le 31 janvier 1994.**

Prière d'apporter le livret de famille des parents ainsi qu'une pièce d'identité.



Etablissements médicalisés pour personnes séniles et désorientées

Les **Aurélias Pollionnay**

69290 Pollionnay par Craponne
Tél. : 78 48 15 33

LE PERSONNEL MEDICAL

Neuropsychiatre, gériatre, généraliste, chefs de groupe, infirmières, aides-soignantes spécialisées (de jour et de nuit) sont attachés à l'établissement avec « astreinte » 7 jours sur 7.

REFLETS DE LA VIE LOCALE

COMMISSION ENVIRONNEMENT

Encouragés par le succès (n'ayons pas peur des mots) de la « Semaine de l'environnement » 1993, nous avons décidé de la reconduire en 1994.

Elle aura lieu du 18 au 24 avril avec des animations ou expositions tout au long de la semaine ; et bien sûr une journée d'action, le samedi 23 où toute la commune (ou presque) se retrouvera pour une opération « chemins propres ».

Cette « Semaine de l'environnement » sera le point d'orgue d'un travail qui s'est poursuivi toute l'année.

Mais au fait, qu'en pensez-vous ?...

- Sommes-nous sur la bonne voie ?
- Répondons-nous à votre attente ?
- Avez-vous une attente ?... ou des idées ?
- Désirez-vous apporter votre contribution ?

Vous pouvez toujours écrire à la commission environnement à la mairie, ou si vous préférez, en parler à l'un d'entre-nous.

1994 est là ! Toute l'équipe vous souhaite un Noël blanc, du ciel bleu, une vie en rose, et, pour les idées noires... à la déchetterie.

ETAT CIVIL

● NAISSANCES

Valentine Colette et Lou Cerise CHAPYTS 15.10.93
Manon TOURAILLE 28.10.93

● MARIAGES

Christian ROUCHON et Michelle MILLET 11.12.93

● DÉCÈS

Jean-Paul MARCHAND 05.09.93
2 décès à la Maison de Retraite « Jean Villard »
8 décès à la Maison de Retraite « Les Aurélias »

FOIRE DE POLLIONNAY

Et bien si !... il y aura une 15^{ème} foire. Avouez qu'il aurait été dommage qu'après la réussite de ces dernières années, et tout particulièrement 1993, nous laissions tout tomber.

Mais les « Anciens » ont réussi à convaincre quelques « Jeunes », et un comité nouveau (comme le Beaujolais) a été constitué. Il va permettre de construire la foire 1994.

Mais il faut encore du sang neuf pour assurer l'avenir. Si nous savons pouvoir compter un nombre d'amis le « Jour J » et les quelques jours qui précèdent ou qui suivent pour la préparation et le rangement, il nous manque quelques personnes de plus pour la réflexion, les idées, les contacts, les décisions... La réussite et la pérennité de la foire, de votre foire, passent par là !

Toute l'équipe vous présente ses meilleurs vœux pour 1994. Elle souhaite également que quelques-uns ou quelques-unes se décident à nous rejoindre.

Le bureau



CALENDRIER DES FETES 1994

JANVIER

- Samedi 8** 17 h, Football : tirage des Rois, salle municipale.
Dimanche 9 11 h, Municipalité : vœux du maire, salle municipale.
Judi 13 14 h, Club du Tilleul : AG, salle municipale.
Samedi 15 16 h, anciens combattants : AG, salle municipale.
Dimanche 16 16 h, Cercle agricole : AG, Cercle.
9 h, Société de chasse : AG fermeture, salle municipale.
10 h 30, Maison de la Rencontre : AG, Maison de la Rencontre.
Samedi 22 12 h, Cercle agricole : Saint Vincent, Cercle (restaurant).
Samedi 29 13h 30, Boule des pins : coupe Municipalité, boulodrome de Vaugneray.
Dimanche 30 Boule des pins : coupe Municipalité, boulodrome de Vaugneray.

FEVRIER

- Vendredi 4** 20 h, Association des familles : AG, salle municipale.
Samedi 5 20 h 30, ASCP Football ; bal, salle municipale.
Vendredi 11 20 h 30, Médiathèque : assemblée annuelle, salle municipale.
Dimanche 13 9 h 30, Boule des pins : AG, salle municipale.
Samedi 19 20 h 30, Classes en 4 : soirée costumée, salle municipale.
Dimanche 27 Journée, Club du Tilleul : concours de belote, salle municipale.

MARS

- Samedi 5** 20 h 30, Football : soirée, salle municipale.
Vendredi 11 20 h 30, Maison de la Rencontre : soirée diapo, salle municipale.
Judi 24 Club du Tilleul : anniversaire, salle municipale.
Samedi 26 20 h 30, sou des écoles : loto, salle municipale.

AVRIL

- Lundi 4** 8 h 30, Boule des pins : coupe Recollin, stade.
13 h 30, Boule des pins : coupe Recollin, stade.
Dimanche 10 12 h, Association des familles : repas spectacle, salle municipale.
Vendredi 15 20 h 30, Comité des fêtes : AG, salle des associations.
Samedi 16 14 h, Maison de la Rencontre : sortie métro.
Dimanche 17 Classes en 4 : fête des classes, salle municipale.
Samedi 23 Journée, commission environnement : nettoyage commune.
Samedi 30 Classes en 5 : muguet de mai.

MAI

- Mercredi 4** 14 h, football : fête 20 ans du club.
Dimanche 8 Anciens combattants : repas annuel/défilé, salle municipale/restaurant.
Dimanche 15 Maison de la rencontre : sortie.
Lundi 23 Journée, football : tournoi, stade.
Vendredi 27 19 h, football : concours pétanque, stade.
Samedi 28 20 h 30, football : AG, salle des associations.
14 h 30, Association des familles : après-midi gymnastique, salle municipale.
Dimanche 29 Association des familles : fête des mères/vin d'honneur, salle municipale.

JUIN

- Dimanche 5** Journée, paroisse : kermesse.
Dimanche 12 Société de chasse : AG, salle des associations.
Samedi 25 20 h 30, classes en 5 : feu/soirée.
Dimanche 19 Maison J. Villard : portes ouvertes.
Dimanche 26 Sou des écoles : fête des écoles, salle municipale/stade.
Judi 30 Club du Tilleul : anniversaire, salle municipale.

JUILLET

- Vendredi 1** 19 h, Boule des Pins : coupe Morel/Boulangier, stade.
Samedi 2 Journée, société de chasse : ball trap.
Dimanche 3 Journée, société de chasse : ball trap.
Association des familles : journée familles.
Mercredi 13 20 h 30, sapeurs pompiers : bal, salle municipale.
Judi 14 Sapeurs pompiers : défilé vin d'honneur, salle municipale.

SEPTEMBRE

- Samedi 3** Classes en 5 : vogue.
Dimanche 4 Classes en 5 : foire de Pollionnay, salle municipale.
Judi 15 Club du Tilleul : anniversaire, salle municipale.

OCTOBRE

- Dimanche 16** Club du Tilleul : repas, salle municipale.
Vendredi 21 20 h 30, médiathèque : soirée spectacle, salle municipale.
Samedi 22 Maison de la Rencontre : sortie métro.
20 h 30, club La Randonnée : AG, salle municipale.

NOVEMBRE

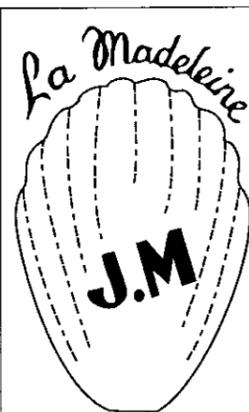
- Judi 3** Comité de la foire : AG ; salle des associations.
Samedi 5 20 h 30, Classes en 5 : soirée, salle municipale.
13 h 30, Boule des Pins : coupe Loison, stade.
Judi 10 20 h, sapeurs pompiers : soirée/repas, salle municipale.
Vendredi 11 Anciens combattants : défilé, salle municipale.
Samedi 19 20 h 30, anciens combattants : choucroute, salle municipale.
Samedi 26 20 h, société de chasse : repas/soirée, salle municipale.

DÉCEMBRE

- Samedi 3** Sapeurs pompiers : sainte Barbe, restaurant.
Dimanche 4 Municipalité : repas des anciens, salle municipale.
Judi 8 18 h, comité des fêtes : illuminations.
Judi 15 Club des Tilleul : repas de Noël, salle municipale.
Samedi 17 Municipalité : Noël employés municipaux, salle des associations.
Dimanche 18 Sou des écoles : arbre de Noël, salle municipale.

Divers

- Maison de la Rencontre, tous les 1^{er} et 3^{ème} dimanche de chaque mois, dimanche-café de 10 h à 12 h, à son local.
- Commission environnement, du 18 au 24 avril 1994, semaine de l'environnement.
- Passage à Pollionnay du championnat du Lyonnais amateur (cycliste) le 5 juin. 10 tours de circuit - Départ et arrivée à Marcy l'Étoile.
- Inauguration de la mairie, du complexe polyvalent et 10^{ème} anniversaire de la médiathèque, courant octobre.



Fournisseurs en collectivités

BISCUITERIE - VIENNOISERIE - PATISSERIE - SPECIALITES « PUR BEURRE »
Madeleines - Brioques - Croissants - Tartes

SOFAADIS S.A.

Anc. E^{ts} MAISONNEUVE

Chemin des Bruyères - 69280 SAINTE-CONSORCE - Tél. : 78 57 09 47

VENTE AUX PARTICULIERS

REFLETS DE LA VIE LOCALE

Renseignements utiles

● Mairie

Maire : M. Duclos Raymond.

Adjoints : MM. Larue Henri, Deroux Roger, Bouchard Jean, Bliem Jean.

Membres : MM. Jasserand J.-Paul, Pocachard René, M^{me} Rivoire Monique, MM. Morel Bernard, Biret Yannick, Ravel Robert.

Monsieur le Maire reçoit les jeudi et samedi de 11 h à 12 h, sur rendez-vous.

MM. les Adjoints reçoivent sur rendez-vous et jeudi : M. Larue de 10 h à 12 h ; M. Bouchard de 9 h 30 à 10 h 30.

Secrétaire : M^{me} Chantre Jeannette - Tél. : 78 48 12 09
Secrétariat ouvert les mardi, mercredi et samedi de 9 h à 12 h - le jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Garde-Champêtre : M. Latour Gérard - Tél. : 78 48 11 77

Gendarmerie : Brigade de Vaugneray - Tél. : 17

Perception : Vaugneray - M^{me} Kervella - Tél. : 78 45 80 74

E.D.F. : Craponne - Tél. : 78 57 28 8

S.D.E.I. : 244, rue du Général de Gaulle à Brignais 69530 - Tél. : 78 05 13 08

Équipement et logement : Subdivision de Mornant-Vaugneray - Tél. : 78 44 13 44

- Permanence le mardi matin - Bureau des conducteurs de travaux : 78 45 80 01

Médiathèque municipale : M^{me} Danière - Tél. : 78 48 14 69.

Aux heures d'ouverture mercredi, samedi, dimanche de 10 h à 12 h.

● P.T.T.

Recette auxiliaire : M^{me} Badoil Nicole - Tél. : 78 48 10 00.

Ouverture de 9 h à 12 h et le samedi de 9 h à 11 h.
Cabine téléphonique : interurbain à la disposition du public.

● Ecole publique

Directeur : M. Cavassa Bernard

Instituteurs : M. Beaumont Roger - Téléphone école : 78 48 10 60 - M^{me} Micollon, M^{me} Malagutti - Ecole maternelle Tél. : 78 48 12 38.

Restaurant scolaire : M^{me} Poccachard - Tél. : 78 48 15 15

● Maison de Retraite « Jean Villard »

Directeur : M. Blanchard J.-Loup - Tél. : 78 48 11 75

● Clinique de Gériatrie « Les Presles » -

Tél. : 78 87 41 41

● Maison de Retraite « Les Aurélias »

Tél. : 78 87 42 42

● Parioisse

Messe : le dimanche à 10 h 15. Permanence à la cure le mercredi matin de 9 h à 11 h. Tél. : 78 48 12 14

Prêtre : père Rivoire, Cure de Vaugneray.

● Horaire des cars TCL ligne 72 du lundi au vendredi

Renseignements : 78 71 70 00

Départ de Gorge de Loup : 6 h 08, 10 h 55, 13 h 15, 17 h 25, 18 h 00, 18 h 30, 19 h 25

Départ de Pollionnay : 6 h 45, 11 h 35, 13 h 05, 18 h 15, 18 h 45, 19 h 15, 20 h 05

● Corps des sapeurs pompiers

Chef de corps :

<i>Adjudant</i> :	Biret Yannick	78 48 10 01
<i>Sergent chef</i> :	Rosignol Georges	78 48 10 69
<i>Sergents</i> :	Picotin Henri	78 48 10 31
	Terrasse Olivier	78 48 12 06
<i>Caporal chef</i> :	Rosignol André	78 48 14 73
<i>Caporaux</i> :	Giraud Paul	78 48 14 51
	Rivoire Paul	78 48 14 37

Sapeurs :

<i>Bessenay Maurice</i>	78 48 12 19
<i>Brossard Lucien</i>	78 48 12 64
<i>Brossard David</i>	
<i>Brossard Laurent</i>	
<i>Chantre Jean-Michel</i>	78 48 10 48
<i>Delorme Jean-Marc</i>	78 48 10 51
<i>Delorme Patrick</i>	78 48 11 88
<i>Martin André</i>	78 48 14 74
<i>Pocachard Patrick</i>	78 48 10 02
<i>Vandenberg Tom</i>	78 48 13 25

● Urgences

- En cas d'accident ou d'incendie : **appelez le 18.**
- **Garde-champêtre** - 78 48 11 77
- **Gendarmerie de Vaugneray** - 17
- **Docteur Champetier à Pollionnay** - 78 48 11 56
- **Centre Antipoison de Lyon** - 78 54 14 14.

REFLETS DE LA VIE LOCALE

- **SOS Amitié** - 78 29 88 88.

- **Taxi Lionel** - Pollionnay - 78 48 14 60 - Tél. voiture : 72 29 85 39.

● Renseignements utiles

- **Assistante sociale du régime général de la Sécurité Sociale** : M^{me} Curtil

Permanences tous les 1^{er} mercredi du mois de 9 h à 11 h à la salle Jourdan à Pollionnay, ou le mardi de 10 h à 12 h au Centre Médico-Social de Vaugneray - Tél. : 78 45 83 11.

- **Assistante sociale de la Mutualité Sociale Agricole** : M^{me} Doucet.

Permanences tous les 1^{er} mercredi du mois de 9 h à 11 h à la salle Jourdan à Pollionnay ou le mardi de 9 h à 12 h à la Mairie de Vaugneray - Tél. : 78 45 80 48.

- **Infirmière pour la protection maternelle et infantile : Service des nourrissons et de l'enfance** : M^{me} Phal
Permanence le mardi de 9 h à 12 h au Centre Médico-Social de Craponne, place A.-M. Perrin - Tél. : 78 57 03 66.

- **Association Intercommunale au Service des Personnes Agées** :

Service d'aide ménagère - place A.-M. Perrin à Craponne - bâtiment de la poste - Tél. : 78 57 34 09.

- **Fédération des familles du Rhône** :
Permanence tous les 4^e mardi du mois de 9 h 30 à 12 h à la Mairie de Vaugneray.

- **Enlèvement gratuit des épaves de vieux véhicules** :
Entreprise Purmet - 147, route départementale à Saint-Pierre-de-Chandieu - Tél. : 78 40 29 30.

- **Centre Régional d'Information Routière** - Tél. : 78 54 33 33.

- **Comité Départemental d'Habitat et d'Aménagement Rural du Rhône** : Permanence le 3^e mardi du mois de 9 h 30 à 12 h à la Mairie de Vaugneray.

- **Centre Interministériel de Renseignements Administratifs (C.I.R.A.)** - Tél. : 78 63 10 10.

- **Centre d'Amélioration du Logement des Personnes Agées - CAL - PACT - PA** : 32, rue Thomassin - 69002 Lyon - Tél. : 78 38 25 77.

SIVOM des Monts du Lyonnais : Tél. : 78 57 17 99.

Sauna, tennis, piscine : 78 57 04 48

● EDF-GDF Services Vienne

- **Accueil-renseignements** (tous services) - Tél. : 74 01 08 61

- **Dépannage-électricité** - Tél. : 78 57 28 88.

- **Dépannage-gaz** - Tél. : 78 57 24 32

● **Caisse primaire d'assurance maladie** - 102, rue Masséna - 69471 Lyon cedex 06 - Tél. : 78 52 76 76

● **Caisse d'allocations familiales** - 23, boulevard Jules Favre - 69462 Lyon cedex 06 - Tél. : 78 65 60 96

● **URSSAF** - 6, rue du 19 mars 1962 - 69691 Vénissieux cedex - Tél. : 78 67 81 15

● **Le Conseil Général au service des Associations grâce à l'Espace Associatif du Rhône** :

Permanences juridiques et comptables.

Un nouveau service gratuit de conseil aux associations :

● **Permanences comptables** : Le mercredi

- **Horaires et lieu** : Espace Associatif - 143, rue Pierre Corneille - 69003 Lyon - de 14 h à 16 h 30

- Seulement sur rendez-vous : d'une demi-heure au téléphone : 72 61 77 34.

- Permanences assurées par les responsables experts-comptables de la section régionale de l'Association Française des Trésoriers d'Associations.

● **Permanences juridiques** : Le jeudi

- **Horaires et lieu** : Espace Associatif - 143, rue Pierre Corneille - 69003 Lyon - de 13 h à 14 h

- Sur rendez-vous : d'un quart d'heure au téléphone : 72 61 77 34

- Permanences assurées par l'équipe d'experts de Juristes Associations.

Se munir de tous documents utiles à l'instruction de votre demande.

CABINET D'ARCHITECTURE SERIZIAT E.U.R.L.

- Bâtiments pour collectivités locales
- Logements collectifs (location ou accession)
- Bureaux, Commerces, Industries et Santé

565, chemin de la Bruyère 69760 LIMONEST Tél. : 78 35 24 15

REFLETS DE LA VIE LOCALE

● Associations et sociétés

Anciens Combattants :

Président : Deroux Roger 78 48 14 63
Secrétaire ou trésorier : Brochet Etienne

Association des Familles :

Président : Tisseur Solange 78 48 10 32
Secrétaire ou trésorier : M^{me} Monier Yolande

Association des Artisans Commerçants et Industriels :

Président : Bouchard Maurice 78 48 13 50
Secrétaire ou trésorier : Poccachard Alfred

Association Sportive et Culturelle :

Président : Brochet Etienne 78 48 10 80
Secrétaire ou trésorier : Janin-Thivos Mireille

ASCP - Ass. Sport et Loisirs Quarathon :

Président : Brochet Stanislava 78 48 10 80
Secrétaire ou trésorier : Grataloup Pierre

ASCP - Boule des Pins :

Président : Auby Jacques 78 48 14 04 - 78 48 12 06
Secrétaire ou trésorier : Delorme Michel

Cercle Agricole :

Président : Delorme René 78 48 12 09 - 78 48 11 46
Secrétaire ou trésorier : Fougerousse Denis

ASCP - Clique des Sapeurs-Pompiers :

Président : Chavand Marcel 78 48 10 89
Secrétaire ou trésorier : Rossignol André

Club du Tilleul :

Président : Pourcenoux René 78 36 40 77
Secrétaire ou trésorier : Avon Marcelle

Club Hippique « La Randonnée » :

Président : Leclerc François 78 48 12 24
Secrétaire ou trésorier : Bornes Jacqueline

Comité des Fêtes :

Président : Larue Henri 78 48 11 90
Secrétaire ou trésorier : Monthieux Blandine

Ecole de Musique :

Président : Bouchard Marc 78 48 12 78
Secrétaire ou trésorier : Cellier Marguerite

Comité de la Foire :

Présidents : Chantre Louis 78 48 14 66
Morellon J.-Michel 78 48 15 02

ASCP - Football :

Président : Bouchard Pascal 78 48 10 72

ASCP - Maison de la Rencontre :

Président : Marignier J.-Paul 78 48 13 75
Secrétaire ou trésorier : Roux Andrée

Ass. « Les Mandrières » :

Présidente : M^{me} Guillard 78 48 11 75
Secrétaire ou trésorière : M^{me} Garcin

Mutualité Sociale Agricole Section locale :

Président : Bouchard Jean 78 48 10 97 - 78 48 12 61
Secrétaire ou trésorière : Petitjean Odette

Société de Chasse :

Président : Tisseur J.-Claude 78 48 11 06
Secrétaire ou trésorier : M. Chanoz

Sou des Ecoles :

Présidente : Mugnier Dominique 78 48 16 34
Secrétaire ou trésorier : Bezault Isabelle

Syndicat Agricole :

Président : Petitjean Daniel 78 48 10 97

Club V.T.T. :

Présidente : Gonnet-Rech Isabelle 78 48 15 45

Ass. de Sauvegarde des Coteaux du Lyonnais :

Président : Troili Alain 78 44 26 26
Secrétaire ou trésorier : Souteyrand Roger

ASCP Club des Jeunes :

Président : Tisseur Christophe 78 48 11 06

REFLETS DE LA VIE LOCALE

SAPEURS POMPIERS

● Les pompiers informent

Longtemps considérés soldats du feu, les sapeurs pompiers sont aujourd'hui hommes de toutes les situations, mais surtout maillons de la chaîne médicale, car davantage sollicités pour les secours à personnes.

Ainsi, ils ont dû évoluer avec les missions les plus diverses qui leur ont été attribuées, et pour les pompiers volontaires de Pollionnay, cela veut dire que outre les interventions, il y a des manœuvres, des stages, des examens, des cours de recyclage, ainsi que l'entretien du matériel et les réunions, qui forment le lot de contraintes permanentes, difficiles à concilier avec la vie familiale et professionnelle.

De part ce fait, ils sont confrontés au nouveau et sérieux problème de la disponibilité du personnel pendant la journée, ce qui compromet de plus en plus le départ d'une intervention.

● Les pompiers recrutent

Ainsi, afin d'assurer les interventions de jour dans les meilleures conditions, le centre de première intervention de Pollionnay, se voit contraint de palier à ce manque d'effectif en faisant appel aux candidatures.

Pour celles et ceux, qui, situés dans la tranche des 16 à 30 ans, désireux de devenir pompiers volontaires, le meilleur accueil leur sera fait chaque premier dimanche du mois, à 9 h à la caserne.

Mais sachez encore que ce volontariat exige une sélection rigoureuse, une certaine discipline et surtout une assiduité constante.

● Les pompiers remercient

Ils remercient la population par sa présence à leur soirée choucroute, et pour le bon accueil, lors de la présentation du calendrier.

A.S.C.P. FOOTBALL

Pour la saison 1993-1994, nous avons eu la possibilité de former deux équipes de seniors, grâce à de nouveaux venus de la banlieue de Pollionnay. Les deux équipes évoluent en quatrième série : l'objectif du club est, bien sûr, de remonter en troisième série, au moins pour une équipe. Pour l'instant, les deux équipes sont sur la bonne voie. Vous pourrez vous en rendre compte, si vous aimez le foot, en venant les voir le dimanche 23 janvier à 14 h 30 pour les 32^{ème} de finale de la coupe du Rhône ; venez les encourager, ce sont les seuls qualifiés de la plus basse série du district.



Les débutants sont toujours passionnés par ce ballon qu'ils essayent de mettre dans les buts lors de plateaux organisés soit à Pollionnay, soit à l'extérieur. Les jeunes qui désireraient intégrer ce groupe peuvent contacter : M. Pascal Bouchard, tél. 78 48 10 72 ou M^{me} Francette Beaupellet, tél. 78 48 12 48.

Cette année, le club fêtera ses vingt ans d'existence ; nous avons l'intention de marquer cet anniversaire par quelques manifestations. Nous vous informerons très prochainement de nos intentions.

Nous remercions bien vivement tous ceux qui réservent un bon accueil à la proposition de nos calendriers.

Nous profitons de cet article, qui est le dernier de l'année 1993, pour souhaiter à chacun de joyeuses fêtes et une bonne année 1994.

Pour le début 1994, nous vous indiquons les dates où vous pourrez voir jouer l'une ou l'autre équipe, ou même quelquefois les deux à Pollionnay :

- 16 janvier à 15 h : l'équipe 2 contre Pierre-Bénite
- 23 janvier à 14 30 : 32^{ème} de finale de la coupe du Rhône
- 30 janvier à 13 h : l'équipe 2 contre Saint-Genis-Laval
à 15 h : l'équipe 1 contre Thurins
- 20 février à 13 h : l'équipe 2 contre Charly
à 15 h ; l'équipe 1 contre Soucieu.

A bientôt, au stade...

Le Bureau

Jacques Poix Communications

IMPRIMERIE - PAPETERIE - PHOTOCOPIES noir/blanc - COULEUR
TIRAGE DE PLANS - Publication Assistée par Ordinateur

CREE
COPIE
IMPRIME

CRAPONNE

68, avenue Edouard Millaud

78 44 87 66

Fax 78 44 62 35

TASSIN

50, avenue Victor Hugo

78 34 89 18

Fax 78 34 88 91

**Si votre publicité
s'était trouvée ici
ELLE AURAIT ETE VUE**

REFLETS DE LA VIE LOCALE

ASSOCIATION DES FAMILLES

L'année 1994 sera l'année internationale de la famille.

L'année débutera avec le congrès national de la famille de France, qui aura lieu les 15 et 16 janvier à Bourges, sur le thème : famille, notre avenir.

Notre association propose tout au long de l'année l'activité gymnastique (inscription possible en cours d'année) les lundis de 10 h 30 à 11 h 30, de 18 h 45 à 19 h 45, de 19 h 45 à 20 h 45 pour les adultes et les lundis de 17 h 30 à 18 h 30, les mercredis de 17 h 45 à 18 h 45 pour les enfants.

Tél. 78 48 10 32.

Nous avons participé au service du repas des anciens, offert par la Municipalité, qui a eu lieu le 5 décembre. Celui-ci s'est déroulé dans une ambiance sympathique.

Nous vous rappelons notre passage dans vos foyers pour la vente des cartes de l'association. Merci de nous réserver un bon accueil.

Notre assemblée générale se déroulera le vendredi 4 février 1994 à 20 h, salle Jourdan. Nous vous espérons nombreux et vous remercions de votre soutien.

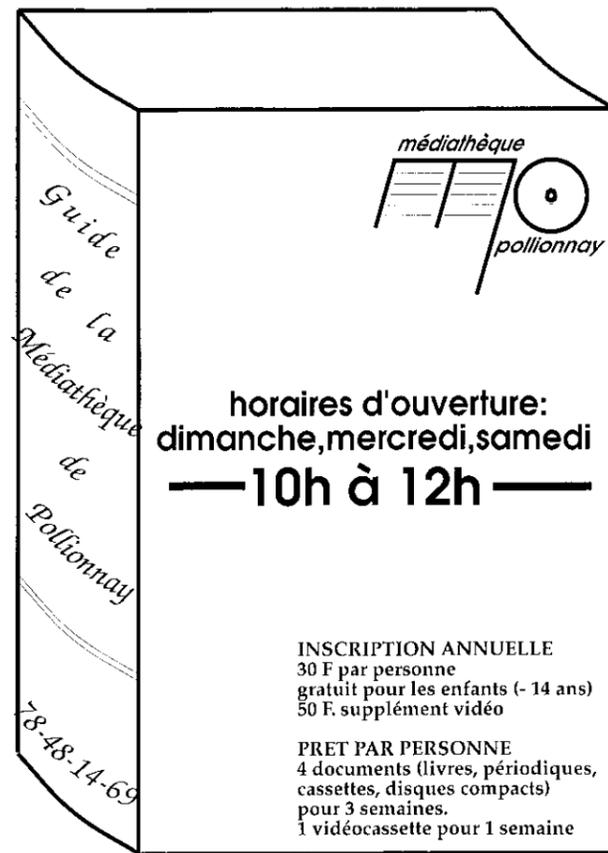
Après le succès de notre repas spectacle d'avril 1993, nous réorganisons cette journée, le dimanche 10 avril 1994, où toutes les familles seront les bienvenues.

Dans la conjoncture actuelle où beaucoup de familles sont en difficulté, les membres de l'association sont là pour les aider. Tél. 78 48 16 16.

L'association vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 1994.

« Seul on ne peut rien.

Ensemble, on peut beaucoup ».



QUE SE PASSE-T-IL A LA MAISON DE LA RENCONTRE DE POLLIONNAY ?

● Une soirée mémorable sur la Géobiologie.

Le 26 novembre dernier, la Maison de la Rencontre invitait M. Georges Prat et M. Claude Tatin, géobiologues, pour animer une conférence-débat sur le thème : habitation et santé.

REFLETS DE LA VIE LOCALE

Pas moins de 54 personnes, le local ne pouvant en accueillir davantage, étaient au rendez-vous. Il est vrai que la géobiologie, science de la vie de la terre, est très méconnue. Et pourtant, bien des problèmes de santé, bénins ou graves, pourraient être évités par une attention plus soutenue en ce qui concerne les lieux d'implantation de l'habitat, l'architecture des constructions et le choix des matériaux.

Le croûte terrestre est parcourue d'ondes émises par les différents réseaux telluriques, par les failles rocheuses, par les eaux souterraines, etc. Elle est aussi bombardée en permanence par les ondes cosmiques émises par les planètes, notamment par le soleil. Pas de vie possible sans l'harmonie de ces deux sources d'énergie.

Les civilisations anciennes connaissaient parfaitement ces phénomènes naturels et savaient les mettre au service de l'homme. Les églises romanes, les temples celtes, romains, grecs, égyptiens et autres nous le prouvent encore. Implantés sur des sites où les nuisances telluriques étaient les pires, la polarité était inversée par le rituel et les prières de consécration. Ce qui était infiniment néfaste devenait ainsi infiniment bénéfique. Après dix ou vingt siècles, cette positivité bénéfique nous est encore offerte comme à la chapelle de Larny ou au fanom de Mercruy, deux sites tout proches qui ont conservé toutes leurs énergies.

Merci de votre confiance
aux annonceurs qui nous
permettent la parution
du bulletin municipal.

La Cour du Roy

Restaurant gastronomique :

*Sa vue panoramique
Son jardin à la française
Son ruisseau à truites
et bien d'autres surprises*



Mariages - Banquets - Repas d'affaires - Séminaires

69290 POLLIONNAY Tél. : 78 48 15 73
Fermeture hebdomadaire le mardi et le dimanche soir

Mais dans nos maisons, que se passe-t-il donc ?

Dans nos maisons comme sur toute la planète, les réseaux se croisent et se superposent entraînant par l'accumulation d'ondes néfastes, la création de points pathogènes. Par exemple : un croisement de réseau Hartmann*, superposé à un croisement de réseau diagonal Curry*, plus une faille rocheuse, plus un courant d'eau souterrain, entraînent une nocivité terrible. Certaines personnes s'accommoderont toute leur vie de cette nocivité. D'autres, plus sensibles, mourront d'un cancer ou d'une crise cardiaque en quelques années, voire quelques mois, si par malheur elle doivent travailler ou dormir 8 heures par jour sur ces points précis.

Ces zones géo-pathogènes sont beaucoup plus nombreuses qu'on ne pense. Elles peuvent quelquefois être détectées par l'observation : le chat, les fourmis, les abeilles, les affectionnent particulièrement, alors que les autres espèces les fuient. Un mauvais sommeil, un mur lézardé, un arbre tortueux, des arbustes qui meurent dans une haie vive... sont des signes reconnaissables de perturbations en sous-sol. Heureusement, il y a aussi des zones neutres, et se sont les plus étendues, où l'homme trouve son équilibre physiologique et psychique.

Dans notre habitat moderne, trop souvent, notre environnement est perturbé par des proportions architecturales ignorant tout du nombre « d'OR », par des émissions d'ondes électriques et électromagnétiques, confort oblige, par des ondes de formes, de couleurs, de métaux, de matière...

Des bijoux au mobilier, rien n'est anodin et tout objet peut être choisi en fonction de sa positivité.

Comment s'assurer qu'un lieu, un objet, une matière, une couleur nous est bénéfique ou néfaste ?

Tout simplement par la radiesthésie.

Il existe pour cela des appareils de mesure très sophistiqués aux mains des savants, mais d'autres, tout aussi sûrs, existent depuis la nuit des temps : le pendule et les différentes baguettes dites de sourciers.

électricité générale - chauffage électrique

INSTALLATIONS
ISOLATION
VENTILATION

Marcel CHANTRE

12, rue du Dronaud
69670 VAUGNERAY

Tél. : 78 45 81 20

REFLETS DE LA VIE LOCALE

Neuf personnes sur dix sont capables de s'en servir et sont à même de mesurer elles-mêmes les nuisances de leur habitation. Un marron d'Inde au bout d'une ficelle et voilà un pendule à la portée de tout un chacun. Car celui-ci n'est pas un appareil en lui-même, il n'est que le témoin d'un ressenti.

Dans les cas sérieux, des remèdes peuvent être apportés, mais il suffit souvent de déplacer un lit ou un poste de travail pour qu'une santé compromise se rétablisse en quelques semaines.

Madame Sarti, présidente de la section Rhône de la fédération nationale des radiesthésistes et magnétiseurs, avait répondu favorablement à l'invitation de la Maison de la Rencontre. En fin de soirée, elle invitait tous les participants à une séance de relaxation où chacun a pu prendre conscience de son propre magnétisme.

Si certaines personnes ont conservé leur scepticisme, l'ambiance générale était parfaitement sereine et l'auditoire captivé par la découverte.

En partageant le verre de l'amitié, de nombreuses questions assaillaient encore les deux intervenants fort tard dans la soirée.

A cette occasion, M. Prat et M. Tatin ont offert à la Maison de la Rencontre, un sous-verre représentant le relevé tellurique de son local. De son côté, la Maison de la Rencontre remettait à chacun des intervenants, les plaquettes « Pollionnay, son Histoire... ».

Un moment qui fera date dans les annales de la Maison de la Rencontre.

** du nom des docteurs Hartmann et Curry qui ont découvert ces réseaux.*

● Opération « Macha »

Les élèves du lycée Bellevue ont décidé d'aider une de leur correspondante russe. Macha, jeune fille russe de 17 ans, est gravement handicapée. Pour garder l'espoir de marcher, elle doit subir une opération chirurgicale complexe, une greffe osseuse et pose de prothèse. Coût total : 150 000 francs français, soit 12 ans 1/2 d'un salaire moyen en Russie. Techniquement et financièrement, cette intervention est absolument impossible sur place actuellement. C'est pourquoi les élèves du lycée Bellevue se mobilisent pour réunir les fonds nécessaires afin que Macha puisse être opérée à Saint-Etienne, le 10 janvier prochain.

Contactée par Sébastien Blanchard, la Maison de la Rencontre s'est portée solidaire de cette initiative généreuse de jeunes lycéens.

Une opération « Opération Macha » est installée à la Maison de la Rencontre jusqu'à la fin janvier. Elle attend votre visite. Vous y connaîtrez Macha à travers photos et objets typiques de son pays.

Chacun sa petite obole et Macha remarquera !
Association « Bellevue Solidarité » - opération Macha
Lycée Bellevue - 39 quai J.J. Rousseau 69350 La Mulatière.

● Assemblée générale

L'assemblée générale de la Maison de la Rencontre se tiendra le dimanche 16 janvier à 10 heures 30.

Toutes les personnes qui s'intéressent de près ou de loin aux activités de cette section de l'A.S.C.P. sont cordialement invitées à y participer.

L'équipe animatrice



M. Pasqua s'adressant aux sous-préfets territoriaux, réunis à Paris le 9 octobre 1993, les a invités à : « engager l'action pour opposer l'esprit de résistance à l'esprit de résignation » (*Le Monde* du 12 octobre 1993).

M. Pasqua a raison !

Nous devons tous engager l'action, vous surtout qui n'avez pas encore rejoint la S.C.L.

Vous savez maintenant que le projet de grand contournement ouest serait en fait une autoroute internationale, par où transiterait tout le trafic poids lourds entre le nord et le sud de l'Europe.

Et où est l'intérêt local dans tout cela ?...

Après les dissimulations, les mensonges, nos chers élus (car ce ne sont que des élus, avec la précarité de la fonction inhérente aux élections futures), nos chers élus donc, disent enfin ce qu'ils essayaient de taire.

Bien évidemment, il ne peut plus être question de bretelle de sortie pour chaque commune, encore moins pour chaque hameau.

Des études économiques récentes montrent que le transport combiné rail-route, déjà appliqué chez nos voisins suisses et autrichiens, n'est pas une si mauvaise idée ; surtout si l'on tient compte en plus des nuisances, de la pollution, des risques d'accidents.

REFLETS DE LA VIE LOCALE

Quelques chiffres concernant la pollution ; en une année, sur 1 kilomètre, une voie absorbant 25 à 30 000 véhicules par jour (ce qui serait le cas du contournement ouest proposé) reçoit :

- 73 tonnes de poussières,
- 146 kg de plomb,
- 54 kg de soufre,
- 2 500 kg d'hydrocarbures, que les vents et les pluies peuvent transporter jusqu'à 3 km de distance. Le plomb étant le plus dangereux, pensons aux brouillards, et bonjour la santé !

Quant aux accidents !... ceux de ces dernières semaines en disent plus que tous les discours.

Une fois réalisée, cette autoroute ne pourrait s'effacer, la région serait défigurée, les destructions irrémédiables.

Avant cela, maintenant, tout de suite, il faut se battre, rechercher d'autres solutions ; il faut contraindre les élus, tous les élus, à repousser ce projet, et réfléchir encore.

Citons toujours M. Pasqua, lors de cette réunion du 9 octobre dernier sur l'aménagement du territoire : « si nous voulons progresser, il ne faut pas renoncer à l'utopie. L'utopie d'aujourd'hui sera la vérité de demain ».

Que les gens qualifiés de responsables aient enfin des idées qui ne soient pas usées, médiocres.

Cherchez encore, Messieurs ! Selon nous, vous pouvez faire mieux... à moins que cela ne soit délibéré, ou pire intéressé.

Non ! ce serait là propos de mauvaises langues que nous ne pouvons croire. Mais notre vigilance, notre lutte seront à la mesure de vos décisions. Sachez-le !

Le Bureau

Le prochain bulletin paraissant fin mars 1994, les personnes désirant faire paraître des articles, doivent les déposer en mairie avant le 10 mars 1994

Merci

CORRESPONDANT DE PRESSE

Au terme de 13 années consacrées au service des communes de Vaugneray, Pollionnay, Courzieu et Saint-Laurent-de-Vaux, en qualité de correspondants de presse locale, Michel et Geneviève Hector ont décidé de mettre un terme à leur activité, pour le motif indiqué dans la copie ci-jointe du courrier adressé au responsable du service Grand Lyon, M. Lassalle.

Ayant eu beaucoup de plaisir à travailler avec vous, à vivre à vos côtés les « événements » locaux, à partager joies et détresses, espoirs et craintes, ils tiennent à vous exprimer leurs sincères remerciements, pour la confiance et l'amitié que vous leur avez témoignées au fil des années.

Nous vous adressons tous nos vœux pour 1994, et nous réjouissons de pouvoir vous rencontrer, un jour prochain, à l'occasion d'une fête ou manifestation.

« Monsieur Jean-Claude Lassalle
Service Grand Lyon
Le Progrès
69680 Chassieu
Vaugneray, le 3 novembre 1993

Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir noter qu'à compter du 10 décembre 1993 je n'assurerai plus la correspondance de votre journal pour les communes de Vaugneray, Pollionnay, Saint-Laurent-de-Vaux et Courzieu.

Je suis en effet lasse d'attendre une amélioration de la pagination concernant notre canton et je ne supporte plus les réflexions de vos lecteurs, qui ne comprennent pas ou comprennent mal votre politique « banlieues de Lyon ».

Veillez agréer, Monsieur, mes sincères salutations.

G. Hector ».

L.M. MAÇONNERIE

Lucien MARIGNIER

Tél. : 78 48 13 30

Les Mandrières - 69290 POLLIONNAY

INFOS... INFOS... INFOS... INFOS...

AMNESTY INTERNATIONAL

● Mais... que font-ils à Amnesty International ?...

On peut se poser la question devant les multiples violations des droits de l'homme exposées par l'actualité quotidienne...

Justement : il faut réagir, et agir selon nos possibilités. Voici nos propositions d'actions :

- Participez à la campagne mondiale contre les « disparitions » et les assassinats politiques : des millions d'hommes, de femmes et d'enfants ont « disparu » ou ont été assassinés dans le monde, pour des raisons d'opinion, de religion ou d'appartenance ethnique. Ceux qui recourent aux enlèvements forcés et aux meurtres comptent souvent sur l'indifférence de la Communauté internationale, sur votre silence. Ils pensent ainsi jouir de l'impunité. Ils croient pouvoir briser la vie des familles, démoraliser, terroriser des populations. Mais l'opinion publique peut inverser le cours des choses. Les médias peuvent braquer leurs projecteurs sur ces exactions et leurs auteurs. Nous pouvons soutenir les victimes qui réclament justice, soutenir les familles qui demandent réparation. Dites non à l'indifférence, faites revivre avec nous la mémoire des victimes ; placez les gouvernements face à leurs responsabilités afin que cessent les « disparitions » et assassinats politiques.

● Notez sur votre agenda

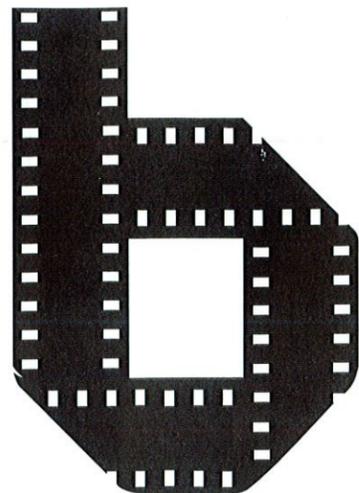
Notre prochaine foire aux livres : les 26 et 27 mars 1994, à la salle des fêtes de Vaugneray. A cette occasion : exposition sur les Touaregs pendant toute la semaine précédente, et soirée exceptionnelle « Touaregs, la tragédie », le samedi 26 mars 1994.

Nous remercions chaleureusement tous ceux qui nous ont déjà remis leur stock de livres. Vous pouvez encore les déposer dans votre mairie.

L'antenne de Vaugneray d'Amnesty se réunit le 2^{ème} mardi de chaque mois à 20 h 30 à la mairie de Vaugneray. Prochaines réunions : 11 janvier, 8 février, 8 mars 1994.

Amnesty International
Groupe 254 (Oullins)
Antenne de Vaugneray.

jean-louis bessenay
photographe



KODAK Express
Développement en 1 heure
ou 24 heures

78 57 04 89

103-105, av. Édouard Millaud 69290 Craponne

**ENTREPRISE DE MAÇONNERIE
ET TRAVAUX PUBLICS**

Toitures « Anciennes »

Bouchard - Bazin

« La Poizatère » - 69290 POLLIONNAY

Tél. : (Bouchard) 78 48 13 50
Tél. : (Bazin) 78 45 84 48

CARRIERES POCCACHARD SARL
PRODUCTION DE GORRE OCRE - ROUGE - JAUNE - GRAVILLONS LYONNAIS
TOUS PRODUITS DE CONCASSAGE ET DE CARRIERE

LA RAPAUDIERE - POLLIONNAY - 69290 CRAPONNE
LESPINASSE - BOYER 42460 CUINZIER

TEL. : 78 48 13 14

YAMAHA
LYON
Alexis Motos

CONCESSIONNAIRE EXCLUSIF

motos et accessoires

3 et 5, avenue Jean Jaurès - tél. : 78 72 39 39

atelier et pièces détachées

32 et 34, rue Chalopin - tél. : 78 69 08 62

TOUT LE LINGE
DE MAISON

Hôtels - Usines
Restaurants - Cliniques

TRAVAIL SOIGNE

LIVRAISON RAPIDE
par tournées régulières
fréquentes

BLANCHISSERIE

DOCUMENTATION
OU RENSEIGNEMENTS
PAR TELEPHONE

SARL MORETTON

69290 POLLIONNAY - Tél. : 78 48 13 03

Voyages GILBERT
Havas Diffusion

15, rue de la Charité - 69002 LYON - Tél. : 78 34 78 09
186, cours Emile Zola - VILLEURBANNE - Tél. : 78 84 56 72

LOCATION DE CARS 8 à 80 places

Cars : toilettes - vidéo - air conditionné

Séjours - Circuits - Avions

Billets avions - SNCF

Programmes spéciaux pour groupes

**AUTO-ECOLE DE
CHARBONNIERES**

Gérard CORNU

4, avenue de la Victoire
CHARBONNIERES-LES-BAINS

Tél. : 78 87 17 30
(RÉPONDEUR)

PERMIS B - PERFECTIONNEMENT

Prise et retour à domicile - Bureau ouvert de 13 h 30 à 15 h



S.A.R.L. BEAUPELLET

ARTISAN DIPLOMÉ

« La Rapaudière »

69290 POLLIONNAY

Tél. : 78 48 12 48

Chauffage - Sanitaire - Zinguerie - Dépannages
entretien chaufferie et ramonage cheminées

Haute Coiffure Mixte

Rénato
Styliste



Craponne - 66, Edouard-Millaud

Dames : 78 57 33 60 - Messieurs : 78 57 32 29



Matériels pour l'ennoblissement textile
protection de surface
stockage et manutention
industrie du papier

La Rapaudière - 69290 POLLIONNAY (Région Lyon)

Tél. : 78 48 11 44 - Fax : 78 48 11 45

La vie prend des couleurs avec le libre-service de la plante Desbos



Grand choix de plantes vertes et fleuries, compositions, plantes à massifs, fleurs coupées...

**Pour vous servir : Non-Stop
de 9 h à 19 h du lundi au samedi
de 9 h à 12 h dim. et jours fériés**



**Libre-service
de la plante**

esbos

Av. Marcel Mérieux - 69280 Marcy l'Etoile
Tél. : 78 87 18 58